

P.P 2067 CHAUMONT



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

www.laiteriedesavagnier.ch



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO



JOYEUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 2014

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2013 n°139

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont

Circulation routière à Chaumont

Dans la Feuille Officielle du 4 octobre 2013, il est mentionné qu'il est prévu d'interdire la circulation des véhicules automobiles en période estivale, soit du 1^{er} mai au 31 octobre, sur la parcelle No 10991 du cadastre de Neuchâtel, Chemin du Grand-Hôtel 3 – 5.

La vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h en période hivernale soit du 1^{er} novembre au 30 avril sur la même parcelle.

Nouvelle webcam à Chaumont

Peut-être l'avez-vous constaté, Tourisme neuchâtelois a installé une webcam, haute définition, sur la tour de Chaumont (<http://chaumont.roundshot.ch/>). Ainsi, chacun peut, en léger différé, visualiser la magnifique vue dont on a le privilège de bénéficier. Si je ne peux que me réjouir de la reconnaissance ainsi affichée par Tourisme neuchâtelois de la valeur du site de Chaumont, je n'en demeure pas moins étonné des diverses possibilités de zoom et de déplacement sur 360° qui sont offertes. Ainsi, qui le souhaite, peut à loisir suivre les faits et gestes de tous ceux qui sont « captés » par l'œil de la caméra. En soit, sur le domaine public, cela ne me dérange pas. Mais cela me gêne d'avantage lorsque des terrasses ou des habitations privées peuvent ainsi être « espionnées ». Cela laisse la possibilité aux personnes mal intentionnées de vérifier la présence ou plutôt l'absence de quiconque dans les propriétés ou appartements ainsi observables. Il me semblerait judicieux de limiter le champ de vision de la caméra sur le lac et les Alpes, coup d'œil qui contenterait, à n'en pas douter, la très grande majorité des utilisateurs.

Mirko Kipfer

HIVERS RUDES, QUELQUES CONSEILS ET RAPPELS

Afin de limiter les dégâts, il est recommandé de contrôler régulièrement les locaux non occupés, voire de tempérer toutes les pièces. Et lors de départs en vacances, de ne pas couper le chauffage.

Vous avez aussi la possibilité de couper l'arrivée générale d'eau et de vidanger les conduites. Il ne faut pas oublier de vidanger les conduites externes, robinets de jardin, fontaines ou toutes autres amenées d'eau.

Ces recommandations sont d'autant plus importantes pour les propriétaires de chalets et de maisons inoccupés durant ces périodes froides, afin d'éviter des dégâts forts coûteux.

Daniel Wicki

Vivre à Chaumont ? par G.G

Quand on me demande où j'habite et que je réponds fièrement « Chaumont », toujours les mêmes réponses se font entendre :

« CHAUMONT ? Et ça va là-haut ? », « Ce n'est pas trop dur ? », « Et l'hiver, c'est comment ? », « Tu as un 4X4 ou pire, tu as des chaînes ? », « Mais... tu y vis à l'année ? », « Ah c'est magnifique là-haut...quand il fait beau » (disent les courageux qui ont osé y monter après avoir consulté la webcam témoignant de la météo clémente).

Outres leurs réponses verbales, vous connaissez aussi bien que moi les expressions faciales qui accompagnent leurs mots : les yeux grand ouverts, la bouche béante, les bras ballants. D'un coup, ils s'affaissent comme si le ciel leur tombait sur la tête. On peut lire dans leurs regards un mélange de pitié, de folie, d'admiration (car il en faut du courage, croient-ils, pour vivre ici) mais aussi parfois d'envie. Parce que OUI, on en fait des envieux. Et pour cause, ce n'est pas donné à tout le monde de vivre à l'écart du monde, dans la nature. On y apprécie entre autre le calme, le silence, la tranquillité, la beauté des forêts qui nous entourent. On est à la fois écarté de l'animation du centre-ville et en même temps confronté aux mêmes problématiques que les urbains. Un exemple tout trouvé est le voisinage. Car comme partout, lorsqu'on choisit un lieu de Vie, on le choisit d'abord avec le cœur. Lui, il sait, il ne triche pas. Il peut nous dire de suite si l'endroit où l'on se trouve est fait pour nous ou pas, s'il nous convient, s'il nous correspond... Mais encore faut-il pouvoir écouter et respecter ce que nous dit notre cœur !

Bref, une fois l'endroit trouvé, on s'installe, on construit, on loue. Lorsque les derniers cartons sont enfin déballés, l'intérieur de notre chez-soi apprivoisé, on découvre peu à peu les environs et le voisinage (si ça n'a pas déjà été fait avant !). La magie de la Vie opère. Bien souvent on fait de belles rencontres. Il y a des voisins qui deviendront rapidement bien plus que de simples voisins, ceux à qui on adresse un simple « bonjour » qui témoigne d'une distance souhaitée, on respecte ! Il y a ceux qui ne saluent pas mais à qui on continue d'adresser un sourire accompagné d'un signe de la main car on en est persuadé qu'un jour, il y aura un retour. Il y a ceux qui promènent leurs chiens, ceux qu'on ne voit jamais, ceux chez qui on ose aller sonner une fois car on s'inquiète de ne plus les voir, ceux avec qui le courant ne passe pas. C'est normal, Chaumont ce n'est pas le monde des Bisounours. Reste peut-être juste à faire preuve de tolérance, de respect et de toujours laisser une petite porte entr'ouverte, une lumière allumée...Sinon je ne vois qu'une autre solution : Vivre dans un endroit encore plus perdu que Chaumont. Vous imaginez ? Il faudrait y vivre à l'année, racheter des chaînes ou un 4X4...Ce serait terrible ? Au final j'en suis convaincue, qu'est-ce que je suis bien ici !

Société d'Intérêt Public de Chaumont Assemblée générale 2013

Le 24 octobre 2013 s'est tenue à la Chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP. La bienvenue a été souhaitée aux 14 personnes présentes ayant répondu à l'invitation, 6 personnes étaient excusées. La séance s'est déroulée dans une ambiance tout à fait constructive.

Le comité a passé en revue les événements qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée, plusieurs manifestations ont particulièrement réjoui de nombreux Chaumonniers :

Le Chœur mixte de Chaumont a fêté ses 75 ans en donnant un spectacle avec la participation des enfants intitulé □ Les 75 ans du Chœur c'est que du bonheur □ à la Chapelle le 2 décembre 2012.

La Chomette a fêté ses 25 ans les 13 et 14 avril 2013 dans une ambiance fort sympathique.

Le 25 avril il y a eu le passage du tour de Romandie à Chaumont.

Au soir du 20 juin, juste après la grêle, la tente de la fête de Chaumont fut montée dans des conditions très difficiles, ce qui n'empêcha pas la bonne humeur et le beau temps d'être de la partie le samedi 22 juin lors de la 10^{ème} fête sur le terrain de foot, avec la participation du groupe Epyce.



Pierre Pfund a été chaleureusement remercié de son engagement pour Chaumont durant toutes ces années et les 10 années passées aux montages et démontages de la tente pour la Fête de Chaumont et le 1^{er} août, ceci par toutes les conditions météorologiques.

La fête des 31 juillet et 1^{er} août, bien menée par les organisateurs, s'est aussi très bien déroulée avec la venue et le discours du président de la Ville, Monsieur Arni.

En sport, les Chaumonniers ont ressorti leurs raquettes sur des courts refaits pour la saison. D'autres ont participé au tour du Canton et à la course Cressier-Chaumont avec de très bons résultats. Gym+ a organisé à Savagnier des cours de préparation au ski ainsi que de maintien en forme. Pour les petits, dès avril, une maman a organisé du sport une fois par semaine. Des cours de pilate sont également dispensés à Chaumont.

La tente Jean-Pierre a été vendue. Lors de l'assemblée, de chaleureux remerciements sont adressés à Pierre Pfund pour les nombreux montages et démontages de la tente par toutes les conditions météo.

Depuis quelque temps, nous constatons une vague de cambriolages sur Chaumont.

Suite à la rupture d'un câble de télécommunications une panne de téléphone a de nouveau eu lieu sur Chaumont. D'autre part il y a eu un sondage de Vidéo 2000 pour équiper de fibres optiques le quartier autour du Grand-Hôtel.

Le comité remercie Claire-Lise et Pierre-Alain Matthey qui ont œuvré durant des années pour le Chaumonnier, c'était aussi le début des éditions en couleur.

Depuis la précédente assemblée générale, dans les familles de Chaumont il y a eu 1 naissance et 3 décès.

Si vous avez quelque chose à dire, un message à faire passer, une petite annonce ou autre, faites-le nous savoir et profitez du Chaumonnier. Par la même occasion, nous profitons de remercier nos sponsors pour leur pub dans nos éditions.

Evènements à venir à Chaumont et dans la région:

Demande de la mise en état pour l'hiver de la piste de vélo et du maintien de la piste pour les lugeurs d'une largeur de 4 m. au départ de la piste vélo et Parc-Aventure. Le service des forêts de la Ville nous informe que des améliorations seront faites sur les tronçons au départ de Chaumont, des arbustes y seront plantés, tout en gardant le passage pour les lugeurs en hiver.

Nous sommes invités en tant que Commune à la fête des Vendanges de Cortaillod les 3 et 4 octobre 2014.

Une rencontre avec les Chaumonniers (comme cela s'est fait par le Conseil Communal au collège du Mail où les personnes résidant sur la commune de Neuchâtel ont été invitées), avec la participation de Monsieur Arni, président de la Ville, aura lieu en mars 2014 à la Chapelle. Un tout ménage sera envoyé.

Questions de l'assemblée et discussions :

Frédéric Perriard s'interroge sur l'avenir du Grand'Hôtel.

Actuellement il peut être ouvert sur demande seulement. Pour la subsistance, il est d'usage de prendre un traiteur. L'Hôtel est à vendre, nous serons mieux informés en mars 2014.

Pour notre séance prévue avec M. Arni en mars à Chaumont, Frédéric Coulet propose d'inviter aussi un représentant des autorités de la Commune de Val-de-Ruz.

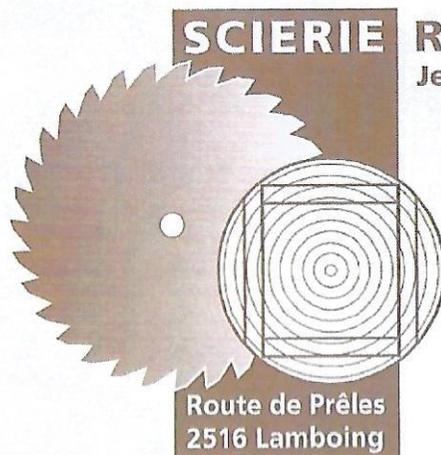
Pierre Pfund s'interroge sur la location du terrain de foot pour les chevaux. M. Ph. Addor aimerait disposer de ce terrain pour ses chevaux. Construit par 40 Chaumonniers et payé par ces 40 personnes, ce terrain se trouve dans la zone d'utilité publique, à notre avis il ne doit pas être loué à un particulier ! M. Arni connaît notre position.

Un appel aux Chaumonniers pour recruter des forces vives est toujours d'actualité afin que des personnes de la montagne intègrent le comité de la SIP pour que celle-ci puisse continuer de jouer son rôle de médiateur avec les autorités de la Ville.

L'appel du Chœur mixte pour accueillir de nouveaux membres est aussi toujours d'actualité.

Après encore quelques questions et remarques qui montrent l'intérêt des personnes présentes pour notre vie locale, la soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une verrée offerte par la SIP.

Pour le comité, Michel Du Bois



SCIERIE ROSSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon
Vente au détail

Route de Prêles
2516 Lamboing

Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Halloween à Chaumont

Le samedi 2 novembre 2013, petits et grands se sont retrouvés devant le grand hôtel à 17h30. Pirates, sorcières et Co. ont remonté le chemin du Signal pour aller chercher des bonbons dans des maisons. Nous avons rencontré beaucoup de succès et joyeusement rempli nos paniers.

Notre tournée terminée, nous nous sommes rendus au chemin de Plane-André où Jérôme Boss avait allumé un grand feu. Là, nous nous sommes tous retrouvés. Chacun avait amené une pâtisserie et à boire. Les enfants ont grillé des cervelas et des saucisses. Nous nous sommes régalés. Pendant que les adultes discutaient les enfants jouaient.

Un grand merci à tous celles et ceux qui nous ont ouvert leur porte.

Mailys, 9 ans



Souvenez-vous ! il y a 30 ans...

Tempête sur la région : dégâts catastrophiques

Routes coupées par la chute d'arbres, inondations, neige dans le Haut, rupture d'un isolateur privant la ville de Neuchâtel d'électricité durant une heure, pylônes tordus par le vent, interruption du trafic ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et entre le chef-lieu et Yverdon, sur la ligne du pied du Jura, Chaumont isolé, toits envolés, véhicules endommagés, bateaux en difficulté: la tempête qui a sévi sur toute la Suisse durant la nuit de samedi à dimanche a provoqué pour des centaines de milliers de francs de dégâts, sinon pour quelques millions, rien que dans le canton de Neuchâtel.

L'Express du 28.11.1983

Certainement que plusieurs Chaumonniers se souviennent du fameux 27 novembre 1983 où une violente tempête balaya Chaumont, renversa des centaines d'arbres coupant la route d'un bout à l'autre de la montagne. De mémoire, ce fut encore plus impressionnant que Lothar en 1999.



La Charrière, bifurcation de la route pour Savagnier. Par où passer ?

Partout, les poteaux et lignes électriques furent arrachés par les chutes d'arbres.



Eh oui c'est bien la route. Les pompiers essayent tant bien que mal de la dégager, mais les arbres tombent derrière eux.



Le printemps qui suivi, Chaumont se transforma en un énorme chantier de bois



Où tracteurs de débardage et machines pour écorcer les billions s'affairent à débarasser des centaines de mètres cube de bois...



... avant le départ pour les scieries.

Photos d'archives W.Furrer

RIB, IBAN, BIC, SWIFT, CLEARING, pas évident pour tout le monde !

"Ceci pourrait être votre dernier bulletin de versement". C'est le petit mot qui accompagne les bulletins de versement papier d'une grande Caisse Maladie qui, soit dit en passant, annonce fièrement son excellente santé financière. Passons, le sujet est ailleurs. Annoncer que ce sera peut-être le dernier BV papier est la preuve qu'on force de partout l'utilisation des outils électroniques. Ca permettra peut-être d'économiser du personnel. Dans ce forçage électronique, on oublie que tout le monde ne sait pas forcément manier un ordinateur, une tablette ou un portable permettant de tout faire à distance, assis dans sa voiture, dans le train ou ailleurs. De nombreuses personnes vont encore à La Poste avec le livret jaune. D'autres n'arriveront jamais à intégrer le monde électronique ou n'ont tout simplement pas les moyens de s'équiper. Puisque, pour faire nos paiements, nous sommes forcés de suivre l'évolution mémérons, pour commencer, les abréviations bancaires. Banales et courantes depuis des années pour les uns, elles ne sont pas toujours accommodées par les autres. Voyons cela de plus près et commençons par le **RIB**. Le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) désigne tout simplement vos coordonnées bancaires dans leur ensemble. **IBAN** (International Bank Account Number) est une norme standardisée permettant d'identifier automatiquement, rapidement et facilement les banques et votre compte privé. L'IBAN est exigé dans toute l'Europe depuis 2006 pour les opérations de paiement. Il varie jusqu'à 34 signes selon le pays. La Suisse a opté pour un IBAN à 21 caractères. Prenons, par exemple l'IBAN CH10 0900 0000 1028 2660 0 de Tartempion chez PostFinance et découpons-le. CH est le code du pays. 10 est un code de contrôle individuel selon la banque et le compte. 09000 est l'identification (nommée **CLEARING**) de l'établissement financier. Il y a des subdivisions de Clearing entre banques et établissements financiers. 0000 1028 2660 0 correspond au numéro du Compte postal 10-282660-0. Comme l'IBAN doit comporter 21 caractères, on complète avec des zéros à gauche du numéro. Pour présenter l'IBAN correctement, il faut le structurer en blocs de 4 caractères. Le dernier chiffre, à droite, reste isolé. **BIC** (Bank Identifier Code) est l'abréviation utilisée pour l'identification et l'adresse précises des banques dans toutes l'Europe. Elle comporte généralement 11 signes. Pour PostFinance Suisse, le BIC est POFICHBEXXX (Post-Finance-CH-Berne). Pour compléter les 11 signes, on ajoute XXX. Autre exemple, si vous faites un paiement en faveur d'un compte de La Banque Postale en France, région Haute-Savoie, le BIC sera PSSTFRPPGRE (Banque Postale, siège à Grenoble). **SWIFT** (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) est un système gérant les codes BIC et d'autres coordonnées bancaires dans le monde entier. (Pierre Pfund)

Après la mort d'Adeline Morel, qui a la solution ?

L'affaire a suscité la tristesse, l'indignation ou la colère dans tout le pays. Adeline Morel, psychothérapeute, âgée de 34 ans a été sauvagement assassinée dans le canton de Genève le 12 septembre dernier par Fabrice Anthamatten, 39 ans, franco-suisse, délinquant récidiviste très dangereux, lourdement condamné pour diverses agressions graves commises en France et en Suisse. Et voilà, après avoir purgé une partie de sa peine, Anthamatten a eu droit à des séances de réinsertion. Des thérapies commencent et des liens de confiance s'établissent lentement. C'est ainsi qu'un jour, on se retrouve hors de prison, accompagné d'une seule personne, féminine de surcroît. Le système oublie qu'il y a rapport de force physique. On oublie qu'Anthamatten est de forte carrure mais surtout, que le psychopathe dangereux est toujours là, en eau dormante. On oublie que ses pulsions ne sont peut-être pas guéries. C'est ainsi qu'une innocente, exerçant simplement sa profession et qui voulait le bien de ce monstre, a perdu la vie. Une famille est brisée. On ne va pas revenir sur le fonctionnement du système. Le sujet a été évoqué à moult reprises. La réinsertion a du positif pour certains délinquants mais cette fois, ce fut le désastre. Dans le cas d'Adeline Morel, l'Etat de Genève a admis les défaillances. D'autres cantons se sont prononcés. Des solutions seront recherchées, mais seront-elles efficaces. En fait, pour ces délinquants malades et dangereux, des outils existent sur le papier mais peut-on vraiment les appliquer à la lettre. Plus facile à dire qu'à faire. La meilleure solution serait l'élimination physique de ce genre d'individus mais cela appartenait à d'autres temps. Une autre solution serait de ne plus les sortir de prison, jusqu'à leur dernier souffle, mais c'est illusoire. On ne meurt pas de vieillesse en prison. Ne nous voilons pas la face, Fabrice Anthamatten sera une fois de plus condamné. Les années passeront et, un jour, quoiqu'on en dise, il ressortira de prison, pour des soins quelconques, pour une nouvelle réinsertion ou pour autre chose. Espérons que son passé et ses pulsions dormantes ne seront pas oubliés d'ici-là. Anthamatten n'est pas une exception. D'autres fous dangereux se sont retrouvés en liberté. En Mai 2013, la vie de la pauvre Marie Schluchter a été prise par un monstre du genre. Elle est tombée dans un piège au travers d'Internet. On se souvient aussi de Lucie Trezzini, cette malheureuse jeune fille horriblement massacrée en 2009 à Rieden/AG par un récidiviste. Elle avait cru à une séance photos dans son appartement. Son agresseur a été condamné et ne devrait plus ressortir de prison. On verra, l'avenir le dira. Mais où est la solution infaillible. Je ne sais pas, certainement pas dans ces quelques lignes.

Pierre Pfund

Souvenirs de la Fête de Chaumont



Souvenirs de la Fête Nationale



Journal d'Edith Matthey-Junod

Chapitre VIII

Fin l'école !!!

J'ai quitté l'école le 29 mars 1934 et j'ai passé l'été à la maison, puis en octobre, novembre et décembre, je suis allée prendre un cours de couture à l'école professionnelle aux Sablons à Neuchâtel. Madame Lambert avait offert de me loger, je dormais dans la chambre de la cuisinière sous le toit dans la maison de la famille de Claude Morel.

De janvier à mars 1935 j'ai suivi un deuxième cours, mais là je loge chez tante Alice à Peseux, la maman de Madeleine et Anne-Marie. La tante était déjà veuve car l'oncle Arthur était décédé à l'âge de 35 ans en 1932 (intoxiqué par des produits pour traiter la vigne).



Alice et Arthur
Perriard

J'ai eu beaucoup de plaisir à loger chez elle, elle m'a donné du tissu rose pour faire une blouse à chacune de mes cousines, que je connaissais bien car elles venaient souvent en vacances à Chaumont.

J'avais une maîtresse de couture charmante, Mlle Peter qui devait avoir environs 40 ans. On étaient six élèves ; Monique Chatenay avait 20 ans et qui a épousé René Brechet le rédacteur en chef de la feuille d'avis de Neuchâtel, puis la fille du maître ramoneur de Cernier, une fille très discrète de Noiraigue, une de Nidau, qui arrivaient toutes deux chaque matin en train et enfin une fille de Bâle de mon âge et de langue française, la plus vive de nous six ! (Le cours de six mois coûtait 80.-).

Un jour de 1940 je l'ai croisé dans une rue de Bâle (j'y vivais en ce temps-là, mais nous en parlerons plus tard) et elle m'a reconnue, ce fut une rencontre formidable nous avons bavardé un moment et je n'ai plus jamais eu de nouvelles. Mais toutes ces filles ont été très gentilles avec la petite Chaumonnaire de 15 ans que j'étais !

Je suis très reconnaissante à mes parents qui m'ont laissé suivre les cours de cette école durant ces six mois, car cela m'a rendu service tout au long de ma vie. J'ai donc terminé les cours en mars 1935 avec un thé servi dans la classe par notre très gentille maîtresse et je me souviens que Monique nous avait offert des éclairs au chocolat et à la caramel...

Instruction religieuse

En 1935 je passe un peu de mon temps à la maison et chez Mlle Monnier jusqu'en 1936 au mois de septembre car je dois rentrer à la maison pour faire mon instruction religieuse, j'avais 17 ans et j'avais attendu que ma sœur Claudine puisse m'y accompagner et descendre avec moi à Savagnier. Cette année-là nous étions cinq de Chaumont, outre Claudine et moi, il y avait Edith Barfuss, Simone Matthey et son frère André, ils habitaient une ferme au-dessus du collège.



En 1908, ma maman Rose Perriard qui habitait la Combe d'Enge venait déjà au Temple à Savagnier et les enfants du Pré-Louiset, eux descendaient sur Fenin. Dans les années 1960 les habitants de Chaumont qui vivaient sur la commune de Neuchâtel durent se rendre au Temple de la Coudre.

A Savagnier, il y avait 3 catéchumènes, Rose Emma Vuilliomenet (la sœur de mon futur beau-frère Fritz), Emile Möckli et Georges Piémontesi. Notre Pasteur s'appelait Paul Vaucher, il a réparti les peines, ainsi le mardi les 5 chaumonniers descendaient chez lui et le vendredi après-midi, les trois « Pieums » montaient chez nous, dans notre grande chambre qui était toujours bien chauffée et bien rangée, on s'installait pour deux heures autour de la grande table. Chaque fois maman nous offrait les « quatre heures », ça lui arrivait quelques fois le matin de nous faire des boules de Berlin que nous apprécions beaucoup ! Nous avons vraiment des parents très hospitaliers.

Pour les récompenser, le jour de Noël on nous a dit de passer à la boulangerie Piémontési où nous attendais une grande tourte pour notre dessert de Noël (nous n'avons jamais su à qui nous devons ce beau cadeau). Nous ne l'avons pas mangée en montant la Charrière, mais elle nous faisait drôlement envie.

En ce temps-là, il existait à Savagnier, « deux églises » (non pas comme à Collombey chez le Général de Gaulle), mais deux courants. Les nationaux avaient leur culte à 9h et à la sortie on croisait les indépendants. Les cloches sonnaient donc deux fois ! Les nationaux avaient un harmonium afin d'accompagner leurs cantiques, les indépendants ne l'employait pas.... Ils chantaient juste. L'orgue fut inauguré le 20 avril 1953 pour le 300e anniversaire du Temple restauré et la fusion entre les « deux églises » ce fit en 1943.

Un jour, nous étions justes au haut d la vieille Charrière lorsque les cloches se mirent à sonner, nous sommes descendus au galop afin de ne pas arriver en retard. Aujourd'hui je me dis.. « Quelle folie » et je ferais plutôt une belle balade tranquillement dans les champs au lieu d'aller au culte ! et j'aurais certainement moins mal dans mes vieilles jambes !



Château Jeanjaquet
Photo :Cl-AWenger

Je vous raconte une petite histoire qui s'est passée durant notre instruction religieuse.

Un jour le pasteur Vaucher nous demande de passer l'une après l'autre dans une autre pièce afin de nous questionner... on appelait ça le petit quart d'heure.

Voilà l'histoire...

Un dimanche après-midi, je descendais chez la tante Berthe à Cressier lui apporter un baluchon d'habits à papa que la tante voulait raccommode en échange d'un peu de ménage de ma part.

Edith Barfuss et mes deux sœurs, Claudine et Lucette ainsi que Simone m'accompagnaient jusqu'au château Jeanjaquet à Cressier juste à la sortie de la forêt, il ne me restait ainsi qu'à traverser les vignes pour arriver chez la tante.

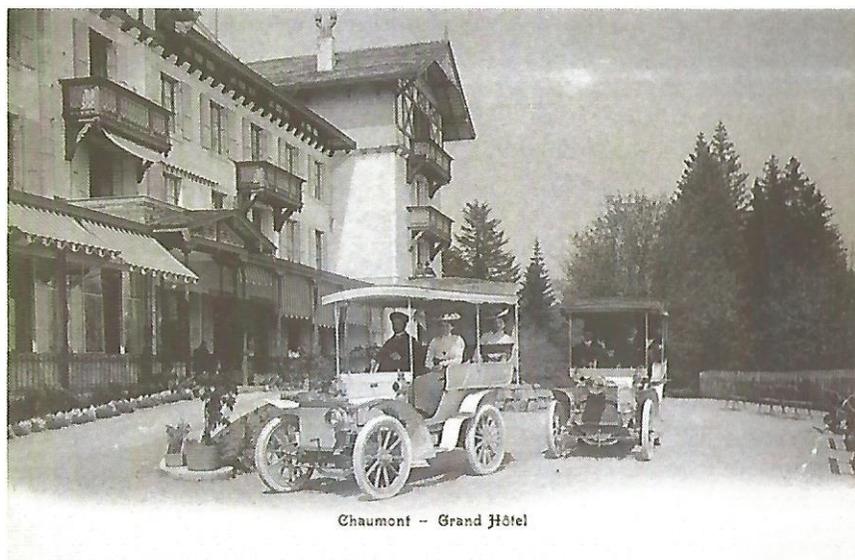
Depuis l'Encasse nous avons pris le sentier qui descend sur Enges et à mi-chemin, nous avons rencontré des garçons d'Enges qui montaient à la Combe et ils décident de faire un bout de chemin avec nous. Nous avons pris le sentier des cerisiers qui évitait le village d'Enges pour aller à Frochaux, à un moment donné il faut traverser la route cantonale, nous étions 12 jeunes gens de 16 à 18 ans, exception faite de ma sœur Lucette qui en avait 14. Tout joyeux, nous avons alors croisé un couple du village d'un certain âge et un jeune homme d'une vingtaine d'années qui rentrait chez lui à bicyclette.

Toujours est-il que quelqu'un avait écrit une lettre au pasteur lui disant que nous faisons les folles dans la forêt avec des garçons et il ne fallait pas nous autoriser à communier !! Et le pasteur voulait savoir ce que nous avons fait.

Imaginez ces pauvres mamans priant le bon Dieu et ces « vilaines filles » des Chaumont détournant leurs fils du droit chemin. Et pourtant ces jeunes gens avaient été très polis et courtois avec nous.

Depuis ce jour-là nous étions les « biches » de Chaumont. Je n'ai jamais su qui des deux vieux ou du jeune homme avait écrit cette lettre et si ce sont les vieux, je ne leurs pardonne pas cette bêtise, si c'est le jeune qui voit ses cousins avec des filles et qui est jaloux, je peux encore le comprendre.

Fin de la huitième partie



Joyeuses Fêtes de fin d'année



PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

Dimanche 16 février 2014 à 11h15

Dimanche 16 mars 2014 à 11h15

Dimanche 27 avril 2014 à 11h15

Samedi 29 mars 2014 à 18h00 culte d'adieux du
pasteur Tolck à La Coudre

CULTES À LA CHOMETTE

Lundi 23 décembre 2013 à 14h30 culte de Noël

Mardi 4 février 2014 à 14h30

Mardi 25 février 2014 à 14h30

Mardi 1er avril 2014 à 14h30

Mardi 6 mai 2014 à 14h30

Mardi 3 juin 2014 à 14h30

MESSE À LA COUDRE, CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous les
catholiques du canton

NAISSANCE

Marlo, né le 26 octobre 2013

Fils de Giulia et Mikaël Hänni

Toutes nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Marcel Arbogast décédé
le 25 août dans sa 90^{ème} année.

Toute notre sympathie à la famille de Annie Cachelin, décédée quelques
jours après ses 93 ans.

